

Braccio, Nadia

De: yves bourgault [yvesbourgault@sympatico.ca]
Envoyé: 3 mars 2014 10:05
À: Greffe
Cc: Rosemont-P-P Refuse; refusons compteurs
Objet: compteurs intelligents dossier R-3863-2013 (observations)

À qui de droit,

La présente lettre est pour manifester mon profond mécontentement quant aux façons de faire d'Hydro-Québec et de Capgemini.

En date du 29 janvier 2014, 2 techniciens de la firme Capgemini sont venus installer un compteur électro-polluant chez moi.

Dès leur arrivée je leur ai fait part verbalement de mon refus d'un tel équipement, affiche indiquant ce refus dans ma fenêtre, ma lettre de non-consentement envoyée à HQ (lettre que je leurs ai montrée). Je dois avouer que le compteur est à l'extérieur du domicile et qu'il leur a fallu quelques minutes de mon absence pour qu'ils procèdent à l'installation.

Je considère ce geste comme une violation de domicile et de non respect de la volonté des résidents. De plus, je crois sincèrement qu'il y a risques pour la santé et l'intégrité physiques des personnes demeurant à proximité de ces compteurs. De plus en plus d'études tendent à prouver les faits.

Évidemment, je tiens à ce que HQ réinstalle un compteur mécanique et tout cela sans frais.

Je suis en mesure de prouver mes dires, lettres, photos et video prises lors de l'installation seront déposés si besoin en est.

**Yves Bourgault
5702, 10e avenue
Montréal, Qc
H1Y2H2
514-274-9131**